

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 02 - 12

Séance du 17 février 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le dix sept février,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA.

CONSEIL REGIONAL P.A.C.A

MISE EN ACCESSIBILITE
DU PATRIMOINE
BATI COMMUNAL

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-
MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TROGNO, VIDAL.
Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, GIULIANO,
LUCIANO, OLIVIER, SAOUT, VALENTIN

DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE EN
INVESTISSEMENT

EXERCICE 2015

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Sabine GIACALONE), Messieurs
Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur le Maire), Yannick
GUEGUEN (procuration à Pierre LUCIANO), Jean-Paul ROCHE
(procuration à Antoine BAGNO), Philippe SERRE (procuration à
Dominique OLIVIER).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que cette opération a pour objet l'accessibilité audio (boucle PMR) ainsi que la sonorisation de l'Espace Provence et l'aménagement et accessibilité de la salle avenue d'Arquier (dont boucle PMR également).

Le montant estimatif de ces travaux s'élève à 145 000 € H.T.

Le Plan de Financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

OPERATION	
● Mise en accessibilité du patrimoine bâti communal	
Conseil Régional P.A.C.A (10%)	14 500 €
Conseil Général du Var (30 %)	43 500 €
Autofinancement (60 %)	87 000 €
Total HT	145 000 €
T.V.A 20 %	29 000 €
Total TTC	174 000 €

Le Conseil Municipal, par :

31 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

Adopte l'opération ayant pour objet l'accessibilité audio (boucle PMR) ainsi que la sonorisation de l'Espace Provence et l'aménagement et accessibilité de la salle avenue d'Arquier (dont boucle PMR également).

Approuve le plan prévisionnel ci-dessus visé,

Décide de solliciter une subvention de **14 500 €** auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY